

Itinérance provençale, terres d'ocres et de lavandes

du lundi 16 mai 2022 au vendredi 20 mai 2022

Organisateur : <u>Jean-André C.</u> Niveau : **Moyen+** ▲

Avec accord : **Oui**Effectif maximum : **8**Itinérant avec portage

Gîte d'étape



Itinérance sur les chemins entre Luberon et Ventoux, villages remarquables, gorges, plateau d'Albion, prairies et forêts.

L'idée est d'apprécier, de découvrir et d'observer, d'évoluer dans la nature parmi un décor agréable dans une ambiance conviviale.

Participation aux frais

275€

Incluant : les hébergements en ½ pension, les frais administratifs du club, frais d'organisation, participation aux frais de l'organisateur (transport, hébergement).

N'incluant pas : les trajets aller/retour train et bus (Avignon-Apt), le transfert J4, les repas de midi, piqueniques, les en-cas et boissons.

Transport

Aller:

Train: PARIS GARE DE LYON 10h26 – 13h03 Avignon TGV.

Bus: Avignon TGV 14h25 - 16h12 Cereste (Compagnie ZOU, ligne 22, prendre un aller simple pour

Cereste)

Retour:

Bus: Apt 08h00 – 09h30 Avignon TGV (Compagnie ZOU, ligne 15)

Train: Avignon TGV 10h07 - 13h04 PARIS GDL

Programme

Le premier jour sera en gite communal avec repas au restaurant, petit-déjeuner au gite. Les autres jours en gite avec ½ pension.

J1 Cereste > Cereste. 9 km +230m -230m.

Boucle autour du village.

J2 Cereste > Valsaintes. 22 km +790m -580m.

Sentier des monts du Vaucluse, passage par les pittoresques gorges d'Oppedette.

J3 Valsaintes > St Christol. 19 km +730m -440m.

Traversée du beau village de Simiane la rotonde, puis plateau d'Albion.

J4. St Christol > Apt. 26 km +640m -840m.

Boucle autour de St Christol au matin. Transfert jusqu'à Rustrel (bus), puis traversée de l'exceptionnel "Colorado Provençal" pour rejoindre Apt en fin d'après midi.

J5. Apt > Apt. 23 km +520m -700m.

Boucle au sud d'Apt sur les contreforts du Luberon, beaux villages, chapelles.

J6. Retour Apt-Avignon-Paris.



Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

Papiers

- Carte CAF, carte d'identité ou passeport valide.
- Carte européenne d'assurance-maladie.
- · Carte bancaire internationale ou espèces.

Marche et portage

- Chaussures de moyenne montagne avec une bonne accroche.
- Bâtons recommandés.
- Sac à dos de 30 à 50 litres.
- Eau, prévoir 1,5 à 2 litres.

Alimentation

- Deux pique-niques, eau pour la première journée.
- Couteau suisse, cuillère.

Hygiène

 Savon, brosse à dents, gant, petite serviette, mouchoir, papier toilette.

Vêtements

- · Chaussettes et slip
- · Chemisette ou tee-shirt
- · Pantalon ou short
- Chapeau ou casquette.
- Maillot de bain.

Pluie ou froid

- Polaire, coupe-vent imperméable et respirant.
- Surpantalon de pluie.
- Housse de pluie du sac à dos.

Sécurité

- Pharmacie personnelle.
- Sifflet, couverture de survie.
- Téléphone mobile et chargeur.
- Chapeau, crème et lunettes de soleil.
- Lampe frontale.

Nuitées

• Drap-sac, bouchons d'oreille, sandales.

Modalités sanitaires

Chacun devra être en mesure de présenter son pass sanitaire au transporteur (terrestre ou aérien) et aux différents prestataires (hébergements, restaurants,...) qui sont susceptibles de le demander à tout moment.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription <u>y compris les paiements différés</u>.

Les places seront attribuées à partir du mercredi 23 février 2022 selon les règles de priorité du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les <u>conditions d'annulation et de remboursement</u>. À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.